

- 6. Le Comité permanent recommande que le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social entame des discussions avec les provinces en vue de créer à Santé et Bien-être social Canada un programme à frais partagés (50-50) doté de crédits supplémentaires pour le traitement des toxicomanes et pour les services de réadaptation.**

---

Le Canada manque sérieusement de services de traitement des toxicomanes, surtout dans le cas des adolescents. D'après les centres de traitement, de plus en plus de jeunes qui ont des problèmes liés aux drogues et plus particulièrement à l'alcool s'adressent à eux. Or, on manque de places pour ces jeunes dans ces établissements. Quand un centre de traitement s'occupe aussi des adolescents, les listes d'attente sont exceptionnellement longues.

Il est crucial d'intervenir très tôt pour régler les problèmes de drogue. Les jeunes qui ont ce genre de problèmes devraient consulter rapidement un spécialiste, et la famille devrait participer au traitement dans la mesure du possible. La participation de membres de la famille est souvent nécessaire parce que la consommation de drogues peut miner les relations familiales et parce que beaucoup d'enfants qui se droguent vivent dans un foyer instable. On manque actuellement de ressources suffisantes pour traiter les adolescents qui abusent de substances dangereuses.

- 7. Le Comité permanent recommande au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social de prévoir des fonds en priorité pour les enfants et les adolescents dans le cadre du programme de traitement des toxicomanes à frais partagés dont la création est envisagée.**